

**La prise en charge sociojudiciaire de jeunes Québécois judiciairisés : perspective
des jeunes qui l'expérimentent.
Roxanne Couture-Dubé**

Résumé du projet

Pertinence sociale : Le *passage à la vie adulte* (PVA) correspond au processus multidimensionnel, non linéaire et hétérogène, marquant la transition entre l'adolescence et l'âge adulte, et marqué par de multiples transitions sociales telles que le départ du domicile familial, la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, la formation d'un couple et la parentalité (Furstenberg et al., 2005; Galland, 2011). Parmi les enjeux du PVA, la construction d'une identité positive, le développement de l'autonomie (ex. financière, résidentielle, affective) et l'acquisition de l'individualité (ex. reconnaissance et acceptation de la responsabilité de ses actes) sont particulièrement prégnants (Arnett, 2014; Galland, 2011; Van de Velde, 2008). Si ce processus s'inscrit dans le parcours de vie de tous, sa nature et son déroulé varient d'un individu à l'autre, d'une société à l'autre, d'un groupe social à l'autre, d'un genre à l'autre et d'une génération à l'autre (Bidart, 2006; Van de Velde, 2008, 2015). Pour les jeunes judiciairisés.e.s, le PVA est un processus composé de plusieurs défis (Goyette et al., 2011; Osgood et al., 2010). En effet, les parcours de vie tumultueux de ces jeunes sont marqués par d'importantes difficultés (ex. problèmes de consommation, troubles de santé mentale, difficultés sociales, problèmes familiaux, fréquentation de pairs déviants, périodes d'institutionnalisation, etc.) (Bottoms et Shapland, 2016; Lussier et al., 2015) qui se cumulent au fil du temps pour complexifier le PVA (principe de cumul des désavantages (Sampson et Laub, 1997)). Par exemple, ils.elles atteignent généralement des niveaux de scolarité moins élevés (Lanctôt, 2005); ils.elles occupent des emplois de moins bonne qualité, travaillent plus souvent à temps partiel (plutôt qu'à temps plein) et vivent plus de périodes de chômage (Kang, 2019); ils.elles ont plus souvent recours à l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins (Lanctôt et al., 2007). Shapland et Bottoms (2019) indiquent aussi qu'ils.elles rencontrent davantage d'obstacles liés à l'hébergement (incluant des situations d'itinérance) et qu'ils.elles sont plus à risque d'être victime d'actes criminels. Sur le plan relationnel, ils.elles ne disposent pas des réseaux de soutien (ex. familiaux, amicaux, etc.) qui sont indispensables pour soutenir le PVA (Shapland et Bottoms, 2016) et ils.elles vivent davantage d'instabilité amoureuse et d'épisodes de violence conjugale (Kang, 2019; Lanctôt et al., 2007). Sur le plan de la santé, ils.elles sont plus à risque de présenter des problématiques concomitantes comme des troubles de santé mentale, des risques suicidaires importants et des problèmes de consommation de substances psychoactives (Laurier et al., 2018; Pineau-Villeneuve et al., 2015). Ces constats suggèrent que si le PVA s'est complexifié pour les jeunes en général (Moriau, 2011), il constitue un défi d'autant plus difficile à surmonter pour les jeunes qualifié.e.s de contrevenant.e.s qui, à l'aube de la majorité, sont pris.es en charge par les services de justice pour mineurs (*Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA)) et/ou de protection de la jeunesse (*Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ)) (Mann-Feder et Goyette, 2019). Pertinence scientifique : Pour ces « jeunes en situation de vulnérabilité », la trajectoire de prise en charge institutionnelle, parsemée de multiples mesures imposées dans différents cadres législatifs (ex. mesures et sanctions extrajudiciaires, peines spécifiques purgées dans la collectivité ou dans des milieux de garde, placements, etc.), occupe une place marquante et centrale dans le parcours de vie (Dumollard et al., 2021). Dans un contexte où les

interventions déployées auprès des jeunes judiciairisé.e.s visent, d'une part, la protection de la société, et d'autre part, la réadaptation et la réinsertion sociale des jeunes qualifié.e.s de contrevenant.e.s (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2016), une tension fragilise les pratiques des professionnel.le.s oeuvrant auprès de cette clientèle (Dumollard et al., 2021; Villeneuve et al., 2020). Bien que cette tension, entre l'accompagnement et la surveillance, soit relativement bien documentée dans la littérature scientifique (C.-Dubé et F.-Dufour, 2020; Sallé, 2020; Villeneuve et al., 2020), les recherches sont généralement centrées sur la perspective des intervenant.e.s et les perceptions des jeunes pris.es en charge par le système de justice pénale sont encore trop peu explorées (Bosick, 2012; Niang et al., 2021). Ainsi, cette étude propose de compléter ces connaissances en « se basant sur la parole des personnes ayant commis des infractions plutôt que sur le discours construit sur eux [et elles] par les acteurs [et actrices] du système pénal » (Larminat et al., 2019, p. 181, cité dans Dumollard et al., 2021). Au Québec, si les mineur.e.s qualifié.e.s de contrevenant.e.s sont pris.es en charge par les centres jeunesse, plusieurs auteurs.trices soulignent l'importance de la collaboration entre les professionnel.le.s chargé.e.s de l'exécution des mesures pénales (délégué.e.s à la jeunesse) et les divers partenaires externes qui interviennent auprès des jeunes judiciairisé.e.s (C.-Dubé et F.-Dufour, 2020; Dumollard et al., 2021; Villeneuve et al., 2020). En effet, puisqu'ils.elles rencontrent des problèmes dans plusieurs sphères de vie (Osgood et al., 2010; Kang, 2019; Shapland et Bottoms, 2019) leurs besoins multiples et complexes ne peuvent être résolus par un seul prestataire de services (Brunelle et al., 2020). Or, les connaissances sur la collaboration entre les acteurs.trices de l'action publique sociojudiciaire et ceux.celles de l'action publique jeunesse demeurent relativement limitées dans la littérature scientifique (Dumollard et al., 2021). Proposition de chapitre pour le numéro *spécial* de la revue de Criminologie : L'article proposé vise à mieux comprendre comment les interventions sociojudiciaires déployées auprès des jeunes judiciairisé.e.s soutiennent leur PVA. Plus spécifiquement, à la lumière des propos de jeunes (âgé.e.s de 16-21 ans) interrogé.e.s dans le cadre du programme de recherche en partenariat *RÉ(SO) 16-35 (n=15)*, cette étude explore la « réception de l'action publique » sociojudiciaire (Dumollard et al., 2021; Revillard, 2018). En mobilisant le point de vue des destinataires de l'action publique sociojudiciaire (jeunes judiciairisé.e.s), l'article proposé vise, d'une part, à identifier les conséquences matérielles (ex. modification de la routine de vie, planification et actualisation d'un projet de vie, etc.) et symboliques (ex. sentiment d'injustice, dépossession du parcours de vie, etc.) des interventions sociojudiciaires sur le PVA des jeunes judiciairisé.e.s, et d'autre part, à analyser comment ils.elles réagissent (ou s'adaptent) à la prise en charge sociojudiciaire durant le PVA (stratégies et attitudes face aux interventions sociojudiciaires). Méthodologie : Cette étude s'inscrit dans un courant de recherche qualitative. L'approche qualitative, qui vise à comprendre et interpréter les phénomènes sociaux et humains complexes, correspond bien aux finalités exploratoires poursuivies par cette étude (Paillé et Mucchielli, 2016). Le projet de recherche propose une analyse secondaire des données colligées lors d'entretiens qualitatifs réalisés dans le cadre du programme de recherche en partenariat (*RÉ(SO) 16-35*). Les données analysées sont constituées de transcriptions de deux séries d'entretiens semi-dirigés conduites à 18 mois d'intervalle (T1=2018-2019 et T2=2020-2021). Les participant.e.s ont été sélectionné.e.s en fonction de deux critères d'inclusion. D'abord, ils.elles devaient être âgé.e.s de 16 ans à 21 ans (T1). Les bornes d'âge ont été définies en fonction de la littérature sur le PVA. S'il n'y a pas de consensus concernant les frontières de l'*émergence de l'âge adulte* ou de la *jeunesse*,

celles de 16 à 25, voire 16 à 30 ans, sont souvent utilisées pour circonscrire cette période de vie qui s'intercale entre l'adolescence et l'âge adulte (Arnett, 2014). Or, pour la présente étude, la borne d'âge maximale (21 ans) renvoie à la limite de prise en charge prévue dans le cadre de la LSJPA (MSSS, 2016). Ensuite, puisque le PVA implique une temporalité que les études transversales ne peuvent appréhender, l'analyse de données longitudinales s'avère particulièrement pertinente. C'est pourquoi seulement les cas ayant participé aux deux entretiens seront inclus dans l'étude. Finalement, les données seront analysées à l'aide du logiciel NVivo, et selon la méthode générale inductive (MGI) (Thomas, 2006). Cette méthode d'analyse à la fois inductive et déductive s'avère pertinente et crédible puisqu'elle permet la triangulation des résultats empiriques avec les écrits scientifiques.

Références

- Arnett, J.J. (2014). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties* (2^e éd.). Oxford University Press.
- Bidart, C. (2006). *Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*. Paris : INJEP Débats/Jeunesse.
- Bosick, S.J. (2012). Crime and the transition to adulthood: A person-centered approach. *Crime and Delinquency*, 61(7), 950-972.
- Bottoms, A. et Shapland, J. (2016). Learning to desist in early adulthood. The Sheffield desistance study. Dans J. Shapland, S. Farrallet A. Bottoms (dir.), *Global perspectives on desistance. Reviewing what we know and looking to the future* (p. 99-125). Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., F.-Dufour, I. et Gadbois, J. (2020). Favoring Crime desistance and Social and Community (Re)integration of Offenders Through Intersectoral Partnerships. Dans A. Balloni et R. Sette (dir.), *Handbook of research on trends and issues in crime prevention, rehabilitation, and victim support* (p. 330-347). Hershey, PA: IGI Global.
- C.-Dubé, R. et I. F.-Dufour (2020). « Le désistement du crime des adolescents judiciairisés "multiproblématiques" soumis à une ordonnance différée de placement et de surveillance », *Criminologie*, vol. 53, no 1, 253-280
- Dumollard, M., Goyette, M. et Loncle, P. (2021). L'intervention sociojudiciaire sous le regard juvénile : les modulations de l'accompagnement des jeunes qualifiés de contrevenants dans le système de justice des mineurs au Québec. *Intervention*, 152(X), 37-50.
- Furstenberg, F.F., Rumbaut, R.G. et Settersten, R.A. (2005). On the frontier of adulthood: Emerging themes and new directions. Dans R.A. Settersten, F.F. Furstenberg et R.G. Rumbaut (dir.), *On the frontier of adulthood: Theory, research, and public policy* (p. 3-25). Chicago, IL : University of Chicago Press.
- Galland, O. (2011). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte* (5^e éd.). Paris : Armand Collin.
- Goyette, M., Pontbriand, A. et Bellot, C. (2011), *Les transitions à la vie adulte en difficulté. Concepts, figures et pratiques*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Kang, T. (2019). The transition to adulthood of contemporary delinquent adolescents. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 5(2), 176-202.
- Lanctôt, N. (2005). Liens entre l'inadaptation scolaire des adolescents et adolescentes judiciairisées et leur adaptation sociale et personnelle à l'âge adulte. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 89-100.

Lanctôt, N., Cernkovich, S.A. et Giordano, P.C. (2007). Delinquent behavior, official delinquency, and gender: Conséquences for adulthood functioning and well-being. *Criminology*, 45(1), 131-157.

Laurier, C., Ducharme, A.-M., St-Pierre, L. et Sarmiento, J. (2018). Jeunes contrevenants à la croisée des chemins : étude à devis mixte du risque suicidaire. *Criminologie*, 51(2), 288-313.

Lussier, P., McCuish, E et Corrado, R. (2015). The Adolescence-Adulthood Transition and Desistance from crime: Examining the Underlying Structure of Desistance. *Journal of Developmental and Life-Course Criminology*, 1(2), 87-117

Mann-Feder, V. R., & Goyette, M. (2019). *Leaving care and the transition to adulthood. International contributions to theory, research, and practice*. New York: Oxford University Press.

Moriau, J. (2011). Sois autonome ! Les paradoxes de politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficultés. Dans M. Goyette, A. Pontbriand et C. Bellot (dir.), *Les transitions à la vie adulte en difficulté. Concepts, figures et pratiques* (p. 15-32). Québec : Presse de l'Université du Québec.

Osgood, D. W., Foster, E. M. et Courtney, M. E. (2010). Vulnerable population and the transition to adulthood. *The Future of Children*, 20(1), 209-229.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4^e éd.). Paris : Armand Collin.

Pineau-Villeneuve, C., Laurier, C., Fredette, C. et Guay, J.-P. (2015). La prise de risque chez les jeunes contrevenants montréalais : une étude comparative. *Drogues, santé et société*, 14(1), 111-131.

Revillard, A. (2018). Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique. *Revue française de science politique*, 68(3), 469-491.

Sallée, N. (2020). « Le suivi hors les murs des jeunes délinquants au Québec (Montréal et Laurentides) » : 214-373, dans C. Lenzi, P. Milburn, B. Milly et N. Sallée (sous la dir.), *Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs. Regards croisés France Québec. Des professionnalités aux gouvernamentalités*, rapport de recherche pour le compte de la Mission de recherche Droit et Justice.

Sampson, R.J. et Laub, J.H. (1997). A life course theory of cumulative disadvantage and the stability of delinquency. Dans *Developmental Theories of Crime and Delinquency* (p. 133-161). Piscataway: Transaction Publishers.

Shapland, J. et Bottoms, A. (2019). Délinquance, victimisation et désistance : parcours de vie de jeunes hommes adultes suivis dans le cadre d'une étude sur les sorties de délinquance à Sheffield. Dans A. Gaïa, X. de Larminat et V. Benazeth (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ?* (p. 93-114). Genève: Médecine et Hygiène.

Thomas, D. R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246.

Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris: Armand Collin.

Villeneuve, M.-P., Dufour, I. et D. Turcotte (2020). « Désistement assisté : vecteur d'intégration sociocommunautaire pour des adolescents engagés dans une délinquance grave ou persistante », *Criminologie*, vol. 53, no 1, 225-252.